



CHARTRE DES VALEURS DE LA CITÉ

HISTOIRE & PRINCIPES

Imaginée au début des années 1920 par André Honnorat, la Cité internationale universitaire de Paris a vu le jour en 1925 dans le contexte du mouvement pacifiste de l'entre-deux guerres. Le projet de la Cité internationale universitaire de Paris avait pour objectif de donner des racines profondes et durables à la paix, de favoriser les échanges et la compréhension mutuelle en réunissant dans un même lieu de vie des jeunes venus du monde entier.

Son fondateur et ses partenaires, porteurs d'un idéal humaniste, souhaitaient créer une «école des relations humaines pour la paix», dans un esprit de tolérance et de respect, exempt de toute discrimination. Cette ambition centenaire reste pleinement d'actualité puisque la Cité internationale universitaire de Paris continue d'offrir à ses résidents venus du monde entier une

expérience de partage et d'échanges culturels unique au monde au sein de ses maisons.

Un des moyens pour mettre en œuvre ces principes est le «brassage», inscrit dans les fondements de la Cité internationale. Il permet une cohabitation de résidents de différentes nationalités au sein de chaque maison.

Ainsi, la Cité internationale universitaire de Paris a pour mission de contribuer au rayonnement des cultures du monde et au rapprochement des peuples.

Résider, travailler ou séjourner occasionnellement à la Cité internationale universitaire de Paris est une chance qui s'accompagne d'un engagement pour promouvoir ses principes fondateurs et ses valeurs.

VALEURS

Ces principes se concrétisent par des valeurs constituant un socle qui permet de vivre ensemble en partageant une humanité commune, en contribuant à la paix, dans le respect de la diversité.

Ces valeurs sont présentes dans l'accueil, l'organisation et le développement d'activités intellectuelles, artistiques, culturelles et sportives par les maisons et les résidentes et résidents.

« IL APPARTIENT À CHACUNE ET À CHACUN
DE S'ENGAGER DANS LE RESPECT DES VALEURS
DE LA CITÉ INTERNATIONALE »

RESPECT POUR TOUS

- de la dignité et des droits humains
- des libertés de pensée, de conscience, de religion, d'opinion et d'expression
- de la vie privée
- du cadre de vie et de l'environnement naturel, culturel et social de la CIUP

ÉGALITÉ ET NON DISCRIMINATION SANS DISTINCTION

- d'origines, de langue, de fortune
- de genre, d'orientation sexuelle,
- toute personne sera traitée avec considération en excluant
 - tout propos haineux, injurieux, sexiste
 - toute forme de harcèlement ou de violence physique, sexuelles et sexiste

TOLÉRANCE, ALTRUISME ET BIENVEILLANCE AU SEIN DE TOUTES LES RELATIONS

- le dialogue, l'écoute, la fraternité, le partage, le soutien
- le respect des conditions de travail, d'étude et de repos de chacun

J'ai pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter.

Date :/...../..... Nom :

Signature :